

ATTESTATION DE PARUTION

(sous réserve d'incidents techniques)

Cette annonce (Ref : LTB37454, N°211275) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Ouest France

Edition : Ouest France - 35

Date de parution : 30/08/2024

Fait le 9 Juillet 2024

Le Directeur de Viamédia

VIAMEDIA s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Relative à la création de la ZAC
multi-sites centre-bourg
dénommée ZAC du Trémillé

Délibération du Conseil Municipal du 8 juillet 2024

Objet de la consultation : La commune de Breteil organise une participation du public par voie électronique relative à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multi-sites du centre-bourg dénommée ZAC du Trémillé conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement. Compte tenu des caractéristiques du projet de ZAC, la Commune a décidé de le soumettre volontairement à évaluation environnementale.

Autorité compétente : La commune de Breteil est chargée d'organiser la participation du public par voie électronique en tant qu'autorité compétente pour la création de la ZAC du Trémillé.

La participation du public par voie électronique se déroule pendant 31 jours du **mercredi 18 septembre 2024 au vendredi 18 octobre 2024 inclus**.

Documents soumis à la consultation du public : Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, pendant toute la durée de la participation, un dossier dématérialisé est mis à disposition du public via le site internet de la Commune de Breteil (<https://www.breteil.bzh>)

Le dossier mis à la consultation du public comprend :

- Le projet de dossier de création de la ZAC

- La note complémentaire
- L'étude d'impact et son résumé non technique

- L'avis de l'autorité environnementale

- Le bilan de la concertation préalable
Déroulement de la consultation du public : Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble du dossier de participation, selon les modalités suivantes :

- Par voie électronique sur le site internet de la Commune de Breteil (<https://www.breteil.bzh>) où l'ensemble des documents composant le dossier de participation pourra être téléchargé.

- Sur support papier, sur demande : à l'accueil de la mairie de Breteil, 13 rue de Montfort, 35160 Breteil, aux horaires habituels d'ouverture.

Le public peut formuler des observations et propositions pendant toute la durée de la participation

- Soit par courriel à l'adresse suivante : mairie@breteil.fr

- Soit sur le registre papier mis à disposition à l'accueil de la Mairie.

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la participation du public par voie électronique ne pourront pas être prises en considération.

Des demandes de renseignements complémentaires peuvent être adressées, par voie électronique, à l'adresse suivante : mairie@breteil.fr

Un rapport de synthèse relatant le déroulement de la procédure et recensant les observations et propositions formulées par le public sera rédigé et approuvé en Conseil Municipal. Puis le dossier de création de la ZAC, éventuellement modifié pour tenir compte de cette participation et des avis émis, pourra être approuvé en Conseil Municipal. Le dossier soumis à la procédure de PPVE ainsi que le rapport de synthèse seront ensuite publiés pendant une durée minimale de 3 mois sur le site internet de la Commune, à l'adresse suivante :

<https://www.breteil.bzh>